

# STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

## CHÈQUE CREA 1 - Préparation de Projet

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vérifier la viabilité de votre projet de création d'entreprise.  
Formaliser un Business Plan.

### PROGRAMME

**Compétence 1 :** Étudier le marché - définir l'offre et le positionnement, étudier la concurrence, clientèle et prescripteurs, évaluer le chiffre d'affaires.

**Compétence 2 :** Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication.

**Compétence 3 :** Valider la rentabilité et les besoins de financement : plan de financement initial, compte de résultat prévisionnel et tableau de trésorerie.

**Compétence 4 :** Mobiliser les financements nécessaires pour démarrer.

**Compétence 5 :** Mesurer les impacts du statut juridique fiscal et social sur la vie de l'entreprise et du dirigeant.

**Compétence 6 :** Identifier les partenariats à mobiliser autour du projet.

**Compétence 7 :** Connaître les formalités administratives et juridiques à effectuer pour créer.

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous avez : un projet étudié dans toutes ses dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet, un plan d'affaires formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie.

**Tarif :** 100 % pris en charge par le financeur.

**Financeur :**

La Région  
**Grand Est**

Pour en savoir plus, contactez-nous !

 03 51 25 10 59

99% des stagiaires ayant suivi cette accompagnement recommandent BGE Alsace-Lorraine

L'accompagnement a répondu à 100% aux attentes des stagiaires.  
Indicateurs 2025



### PUBLIC

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail désireux de créer une entreprise sur le territoire de la Région Grand Est.

OU

Jeunes de -30 ans qui justifie du statut national d'étudiant entrepreneur (SNEE).

OU

Salariés en reconversion professionnelle engagé dans le dispositif de l'État « Démission-Reconversion ».

### PREREQUIS

Entrée en formation après la validation de l'existence d'un projet précis de création/reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementations applicables, diplômes nécessaires.

Admission après entretien de diagnostic 360°

### DURÉE

Ajustable selon votre profil, vos besoins et de l'avancée de votre réflexion dans votre projet (7 heures max.)

### DATES ET LIEUX

Entrées permanentes

54 : Maxéville  
55 : Bar-Le-Duc / Verdun  
57 : Forbach / Metz / Thionville  
67 : Strasbourg  
68 : Colmar / Mulhouse  
88 : Epinal / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

### DÉLAIS D'ACCÈS

A définir avec le formateur

### FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

### ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité  
Coordonnées de la référente handicap : Assala SAKER  
assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr

